



**48° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CPIC
26 mai 2018 à Bruxelles**

Bénéficiaires présents	21
Bénéficiaires représentés	70
Procurations non attribuées	0

RENOUVELLEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

Le Conseil de Fondation encourage les bénéficiaires à continuer de distribuer la brochure de la CPIC « Une prévoyance sur-mesure, pour un métier singulier » afin de renforcer le dialogue avec la nouvelle génération d'interprètes, de l'encourager à rejoindre la Caisse et de participer au réseau d'interprètes bénéficiaires. La brochure, actualisée en 2018, peut être commandée par e-mail.

VERSEMENTS PERSONNELS

Le Conseil de Fondation rappelle que durant les années où les bénéficiaires ne reçoivent pas de contributions, le sociétariat CPIC est maintenu et le capital continue de fructifier. Les bénéficiaires peuvent en tout temps verser des apports personnels jusqu'à CHF 40'000.- ou Euros 40'000.- par an pour augmenter leur épargne retraite.

SITE INTERNET: <http://www.cpic.ch/constitution-de-votre-avoir-de-prevoyance/>

Une nouvelle page a été introduite sur le site Internet relative à l'**enjeu d'une épargne régulière**, sur la base tant de contributions que de versements personnels, **et investie sur le long terme dans la prévoyance professionnelle**.

ELECTIONS

L'Assemblée a réélu son Président, Jacques-André SCHNEIDER, et trois membres du Conseil de Fondation, Anne-Marie ARBAJI-SFEIR, Dominique BAZ et Agnès PERROT.

RAPPEL AUX BÉNÉFICIAIRES

- SI VOUS CHANGEZ D'ADRESSE, DE NOM OU D'E-MAIL, VEUILLEZ EN INFORMER LE SECRETARIAT
- SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE COMMUNIQUE VOTRE ADRESSE E-MAIL, PENSEZ A EN INFORMER LE SECRETARIAT
- PENSEZ A ACTUALISER VOS CLAUSES BENEFICIAIRES